

MTSP/2008-2013 (modifié (projet))

Original : Anglais

PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME 2008-2013

MODIFIE (PROJET)

La présente version révisée du plan stratégique à moyen terme 2008-2013 est présentée pour examen à la Soixante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé.

Elle comporte des révisions du texte explicatif, ou des ajouts, pour plusieurs objectifs stratégiques, et des précisions ont été apportées à certains indicateurs, d'autres étant remplacés ou supprimés.

Certaines révisions et certains ajouts sont le fruit des discussions qui ont eu lieu lors des réunions des comités régionaux en septembre et octobre 2008 et de celles du Conseil exécutif à sa cent vingt-quatrième session en janvier 2009.

Dans les tableaux concernant les ressources, « Budget 2008-2009 » fait référence au budget programme approuvé par l'Assemblée de la Santé dans la résolution WHA60.12 ; « Budget proposé 2010-2011 » fait référence au projet de budget programme 2010-2011 ; et « Estimations 2012-2013 » aux estimations initiales présentées à la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé dans le projet de plan stratégique à moyen terme 2008-2013 (et les chiffres figurant sous cette dernière rubrique n'ont pas été modifiés bien qu'il soit fort probable qu'ils doivent être révisés lorsqu'approchera la date de préparation du projet de budget programme 2012-2013).

Dans tout le document, le soulignage indique que le texte a été modifié par rapport à la version du plan stratégique à moyen terme qui avait été approuvée par l'Assemblée de la Santé dans la résolution WHA60.11.

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

PLAN STRATEGIQUE A MOYEN TERME 2008-2013

MODIFIE (PROJET)

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION.....	1
OBJECTIFS STRATEGIQUES.....	19
1. Réduire la charge sanitaire, sociale et économique due aux maladies transmissibles	19
2. Combattre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme.....	28
3. Prévenir et réduire la charge de morbidité, d'incapacité et de mortalité prématurée liée aux <u>maladies</u> chroniques non transmissibles, aux troubles mentaux, à la violence et aux traumatismes, et à la déficience visuelle.....	37
4. Réduire la morbidité et la mortalité et améliorer la santé aux principaux stades de la vie (grossesse, accouchement, période néonatale, enfance et adolescence compris), tout en améliorant la santé sexuelle et génésique et en permettant à tous les individus de vieillir en restant actifs et en bonne santé.....	43
5. Réduire les effets sur la santé des situations d'urgence, des catastrophes, des crises et des conflits, ainsi que leurs effets sociaux et économiques.....	51
6. Promouvoir la santé et le développement, et prévenir ou réduire les facteurs de risque pour la santé associés au tabac, à l'alcool, aux drogues et à l'usage d'autres substances psychoactives, à une alimentation déséquilibrée, à la sédentarité et aux rapports sexuels à risque.....	57
7. Traiter les déterminants sociaux et économiques de la santé à travers des politiques et des programmes qui accroissent l'équité en santé et intègrent des approches favorables aux pauvres, respectueuses des différences entre les sexes et fondées sur les droits de l'homme.....	65
8. Promouvoir un environnement plus sain, développer la prévention primaire et infléchir les politiques publiques dans tous les secteurs de façon à s'attaquer aux causes sous-jacentes des menaces pour la santé liées à l'environnement.....	71
9. Améliorer la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité des approvisionnements alimentaires sur toute la durée de la vie et à l'appui de la santé publique et du développement durable.....	79
10. Améliorer les services de santé en améliorant la gouvernance, le financement, le recrutement et la gestion, en s'appuyant sur des données factuelles et des recherches fiables et accessibles.....	86
11. Elargir l'accès aux technologies et produits médicaux et en améliorer la qualité et l'utilisation.....	100
12. Jouer un rôle de chef de file, renforcer la gouvernance et encourager les partenariats et la collaboration avec les pays, le système des Nations Unies et d'autres partenaires pour que l'OMS s'acquitte de la tâche qui lui incombe dans la réalisation du programme mondial d'action sanitaire énoncé dans le onzième programme général de travail.....	105
13. Faire en sorte que l'OMS soit et demeure une organisation souple, en apprentissage constant, qui s'acquitte de façon plus efficace et plus efficiente de son mandat.....	111
Figure 1. Cadre OMS de gestion fondée sur les résultats.....	10
Figure 2. <u>Tendances dans la répartition des recettes de l'OMS</u>	13
Figure 3. Financement du plan stratégique à moyen terme : trois sources de financement.....	14
<u>Figure 4. Stratification des recettes volontaires en fonction de leur flexibilité</u>	15
<u>Figure 5. Instruments de suivi, d'analyse et d'évaluation</u>	16

